

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception 30/12/2014	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le 20/01/2015	N° d'enregistrement 2015-01
--	---	---------------------------------------

1. Intitulé du projet

Route Départementale n° 679 - Aménagement entre Talizat et Saint Flour - Section entre Pagros et Sebeuge

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Département de Cantal

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Savignac Jean Luc - Directeur Général Adjoint des Services chargé du Pôle Déplacements et Infrastructures

RCS / SIRET

| 2 | 2 | 1 | | 5 | 0 | 0 | | 0 | 1 | 0 | | 0 | 0 | 0 | 1 | 4 |

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° d)	Aménagement d'une route sur une longueur de 1 730 mètres.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Travaux de calibrage de la route départementale n°679 avec amélioration de la visibilité et création d'accotements.
Réalisation programmée en deux phases, en 2015 et 2016.
Durée prévisible des travaux : 2 à 3 mois pour chaque phase.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif essentiel de l'aménagement est d'améliorer la sécurité sur cet itinéraire en apportant une visibilité suffisante et en créant des accotements qui assurent une fonction de zone de récupération sur cette section avec un trafic moyen de plus de 1600 véhicules par jour.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux seront réalisés sous circulation avec la mise en place à certaines phases du chantier d'alternats si cela s'avère nécessaire.

Ils consisteront à réaliser des déblais pour un volume de 4300 m³ dont 1600 seront réutilisés en remblais. Ces travaux seront accompagnés de travaux d'enfouissement d'une ligne électrique moyenne tension.

Le projet intègre également la réfection de la couche de roulement sur une surface de 10000 m².

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'exploitation de la route se fera dans la continuité de celle existante sur l'ensemble de cet itinéraire, tant en viabilité estivale qu'hivernale.

Le calibrage de la route et la création d'accotements permettront d'apporter un gain de sécurité notoire lors des opérations d'entretien courant comme le fauchage (meilleure visibilité, croisement de véhicules plus aisé,...).

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Aucune procédure

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur de l'aménagement	1 730 mètres
Largeur de l'aménagement	5.50 mètres
Largeur des accotements	1.25 mètre de chaque côté

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune d'Andelat

Coordonnées géographiques¹

Long. ____ ° ____ ' ____ " ____ Lat. ____ ° ____ ' ____ " ____

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 3 ° 04 ' 28 " 67 Lat. 45 ° 04 ' 48 " 82

Point d'arrivée : Long. 3 ° 04 ' 52 " 81 Lat. 45 ° 04 ' 03 " 08

Communes traversées :

Commune d'Andelat

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☒ Non ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui ☐ Non ☒

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui ☐ Non ☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Usage routier sur la partie du domaine routier départemental;
Usage essentiellement agricole sur les zones qui feront l'objet d'acquisitions foncières.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui



Non



Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

La Commune d'Andelat est dotée d'un PLU partiel mais la section concernée par le projet se situe hors du périmètre de ce PLU.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui



Non



5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☒	☐	Massif Central
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	La Commune d'Andelat est dotée d'un PPR approuvé par arrêté préfectoral 2005-07-75 du 01 Juin 2005 dont le périmètre ne concerne pas la zone du projet.
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☒	☐	Site Natura 2000 ZPS - Planèze de SAINT-FLOUR Code: FR 8312005 Le projet est inclus dans la zone
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	2 700 m3 de matériaux excédentaires La zone de dépôt sera préalablement soumise à l'agrément des services de l'Etat dans le Département (DDT - Service Environnement)
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	NON - car aménagement sur place très modéré (terrassements non significatifs, pas de zone boisée détruite ni de haies et pas de zones humides concernées)

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Emprise agricole essentiellement sur une surface de 6500 m2.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☒	☐	Quelques modifications d'accès aux parcelles sont susceptibles d'intervenir.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

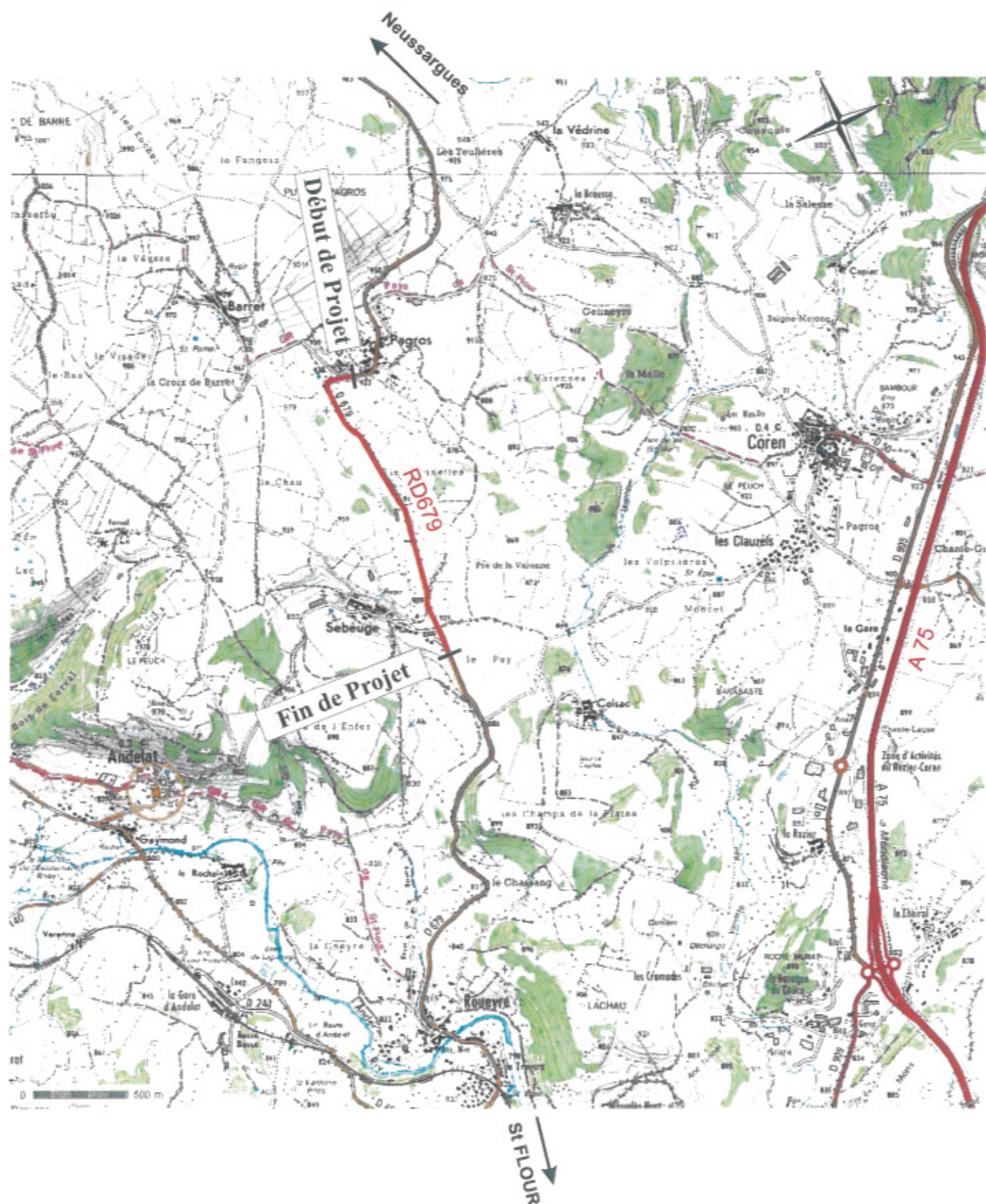
7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu à la fois de la nature du projet (calibrage d'une route existante), de la longueur traitée et du faible impact sur le milieu naturel, il ne semble pas opportun de réaliser une étude d'impact.

EXTRAIT PLAN IGN

Aménagement Rd679 entre Pagros et Sebeuge



Echelle: 1/25000





23/12/2014



23/12/2014



23/12/2014



23/12/2014



23/12/2014



23/12/2014



Signaler un problème

23/12/2014



Signaler un problème

23/12/2014



23/12/2014



23/12/2014

Google



Pour restituer le niveau de détail visible à l'écran, cliquez sur le lien "Imprimer" à côté de la carte.



© 2014 Google - Date de la prise de vue : février 2011

Signaler un problème

K

23/12/2014